



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

majorité

Question au Gouvernement n° 2718

Texte de la question

PÉRIMÈTRE DE LA MAJORITÉ

M. le président. La parole est à M. Meyer Habib, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Meyer Habib. Ma question s'adressait au Premier ministre.

Dimanche dernier, à l'issue du premier tour, vous avez, sans la moindre hésitation, comptabilisé dans vos rangs, à gauche, toutes sortes de candidats sous la bannière « union de la gauche ». Il existe dans votre propre camp une inquiétante confusion, qui exige de votre part une clarification. Le trouble s'est installé, et les Français ont le droit de bien comprendre quel est aujourd'hui le périmètre exact de votre majorité, mais aussi celui de la gauche républicaine.

Comptabilisez-vous aussi dans votre camp ces candidats d'extrême gauche qui rejettent l'Europe, s'opposent systématiquement à vos réformes économiques, refusent la réforme territoriale et qui ont fait campagne contre le pacte de responsabilité ? Comptez-vous ceux qui ont lutté sans relâche contre la loi dite Macron, qui attaquent l'action de votre gouvernement et vous ont contraint à recourir à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution ? Faut-il aussi ranger dans vos rangs ces nostalgiques de Castro ou de Chavez, ceux qui, sur le terrain, flirtent parfois ouvertement avec l'islamisme radical et ce nouvel antisémitisme (*Exclamations sur les bancs de plusieurs bancs du groupe SRC et sur les bancs du groupe écologiste*) qui se nomme, je cite le Premier ministre, « antisionisme » ? Dois-je rappeler que, l'été dernier, certains élus d'extrême gauche ont participé à des manifestations illégales, pro-Hamas, où on a scandé : « Mort aux Juifs ! » ; sans oublier ces maires, comme ceux de Bagnolet, Gennevilliers, Aubervilliers et Valenton, qui, pour flatter leur électeurat, ont rebaptisé des places en hommage à des terroristes avérés ou ont élevé ceux-ci au rang de citoyens d'honneur de leur commune ?

M. Marc Le Fur, M. Sébastien Huyghe et M. Philippe Vitel . Très bien !

M. Yves Durand. Et Robert Ménard ?

M. Meyer Habib. Le combat républicain ne peut être ni à géométrie variable ni hémiplogique. Il doit être clair et sans ambiguïté : si « ni... ni... » il y a, ce doit être « ni l'extrême droite ni l'extrême gauche ». Monsieur le Premier ministre, ne trouvez-vous pas qu'il y a une certaine incohérence, voire une compromission morale, à intégrer cette extrême gauche-là dans votre camp ? Comptez-vous, pour les élections à venir, y compris pour le scrutin de dimanche prochain, dénoncer et refuser toute alliance avec ces candidats comme avec ceux du Front national, avec ces candidats qui déshonorent la gauche républicaine mais aussi les valeurs...

M. le président. Merci, cher collègue ! La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le

Parlement.

M. Guy Geoffroy. Et avec la presse !

M. Jean-Marie Le Guen, *secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement*. Monsieur le député, vous connaissez l'engagement du Gouvernement contre le racisme et l'antisémitisme. Vous avez eu raison de rappeler que, ces dernières semaines, au cours de cette campagne électorale, et alors même que des attaques racistes et antisémites perpétrées sur son sol ont bouleversé notre pays, un certain nombre de propos et de discours ont été proférés, notamment des propos et discours antisémites, racistes et xénophobes, et l'on sait que la xénophobie conduit effectivement au racisme et aux plus grandes tragédies de l'histoire.

C'est pourquoi votre formation politique, l'UDI et avec elle, évidemment, l'ensemble de la gauche, mais aussi des personnalités de l'UMP – je pense notamment au président du Sénat, Gérard Larcher, et à M. Alain Juppé –, se sont prononcées contre cette politique un peu nouvelle de l'UMP, qui consiste à renvoyer dos à dos les républicains et l'extrême droite. (*Vives exclamations sur de nombreux bancs du groupe UMP.*) Je tenais à signaler cette convergence.

M. Luc Chatel. La question porte sur l'extrême gauche !

M. Jean-Marie Le Guen, *secrétaire d'État*. Vous vous êtes aussi inquiété, monsieur le député, d'un certain nombre de positions qui ont pu être prises. Vous savez combien le Gouvernement a toujours été inflexible lorsqu'il s'est agi d'interdire un certain nombre de manifestations ou de propos qui avaient rapport avec l'antisémitisme. Pour le reste, monsieur le député, vous le savez, nous ne sommes pas à l'origine d'un quelconque compte global des suffrages. Quant à l'extrême gauche, puisque c'est l'objet de votre question, eh bien, pour le peu qu'elle représente, elle a été comptabilisée comme elle devait l'être. Le Gouvernement, pour sa part, n'a de relations, vous le savez, qu'avec des formations politiques qui s'engagent résolument contre le racisme et l'antisémitisme. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. Jean-Claude Bouchet. C'est faux !

Données clés

Auteur : [M. Meyer Habib](#)

Circonscription : Français établis hors de France (8^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2718

Rubrique : Partis et mouvements politiques

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [25 mars 2015](#)